



## Charte de bienveillance

**Les êtres comptent toujours plus que les choses ou que les actes**

*Cette charte a pour projet de promouvoir le mieux être des résidents,  
tout en donnant aux soignants un cadre de travail serein et motivant*

### I Respect des règles générales d'intimité et de courtoisie

- 1-Toujours frapper à la porte avant d'entrer dans la chambre
- 2-Respecter les règles de politesse et de courtoisie habituellement en usage
- 3-Respecter l'intimité pendant la toilette

### II Respect individualisé

- 1-Adapter les soins et y consacrer un temps en accord avec le rythme du résident
- 2-Expliquer au résident ce qu'on va faire, puis ce qu'on fait quand on le fait
- 3-Respecter les habitudes de vie du résident. Individualiser les soins et l'accompagnement
- 4-Assurer les soins nécessaires aux besoins vitaux et au confort du résident
- 5-Prise en compte des douleurs physiques, tant sur le plan psychologique, que sur le plan médical

### III Reconnaissance de ce qui est exprimé

*et même en accompagnant l'expression, tout en respectant une précieuse confidentialité*

- 1-Reconnaître les douleurs psychiques du résident, même si on ne peut y remédier
- 2-Reconnaître les souhaits exprimés par le résident, même quand on ne peut les satisfaire
- 3-Utiliser la considération et la reconnaissance, ne jamais gérer un mal être par le déni
- 4-Ne porter aucun jugement, ni envers le résident, ni envers ses proches
- 5-Accompagner les proches dans ce qu'ils expriment, car cela fait partie de la qualité globale des soins

### IV Qualité de la vie sociale

- 1-Favoriser le lien du résident avec la société, et avec ses proches
- 2-Répondre au besoin de communication et d'accomplissement personnel du résident
- 3-Proposer au résident un espace de vie adapté et convivial, tenant compte de ses capacités
- 4-Veiller à la qualité de cet espace de vie : propreté, odeurs, niveau sonore, décoration
- 5-Respecter la religion quelle qu'elle soit, ou l'absence de religion, du résident

### V Autonomie

- 1-Dans la mesure de sa sécurité et du respect d'autrui, permettre au résident de choisir lui-même les règles de sa conduite, la direction à donner à son existence, même quand certains risques sont liés à ses décisions\*
- 2-Eviter de faire à la place du résident ce qu'il peut faire lui-même. Juste, si nécessaire, le faire avec lui.
- 3-Maintenir la continence du résident le plus longtemps possible en le conduisant aux toilettes
- 4-Permettre au résident de demander de l'aide en mettant une sonnette à sa disposition
- 5-Mettre en œuvre, avec soin, ce qui est énoncé au § III « Reconnaissance de ce qui est exprimé »

*\*Autonomie vient du grec autonomos :  
de auto (soi-même) et nomos (lois). C'est à dire « régi par ses propres lois »*